

Conditions Générales de Vente

Généralités communes aux particuliers et aux groupes :

La vente de titre d'entrée Parc Arbre Aventure est ouverte à toute personne qui déclare être en bonne santé et forme morale et physique, non sujet au vertige, et de n'avoir consommé aucune substance susceptible de changer son comportement ou d'altérer sa vigilance (alcool, drogue, médicament).

Le Parc Arbre Aventure se réserve le droit d'exclure du parc toute personne détentrice d'un titre d'entrée qui transgresse les règles de sécurité et de discipline ainsi que toute personne qui se livre à un comportement de nature à entraver la pratique normale des activités par les autres pratiquants.

Toute personne présente sur le parcours a obligatoirement souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Le pratiquant est seul juge de sa capacité à franchir les obstacles, aucun remboursement ne sera possible pour un parcours commencé puis interrompu de sa propre initiative pour quelque motif que ce soit.

Les prix sont indiqués en euros, ils s'entendent TTC. Ce prix correspond à une séance d'une durée de quatre heures consécutives, durée au terme de laquelle le pratiquant est tenu de restituer les équipements mis à sa disposition. Tout dépassement sera facturé 7 euros par heure supplémentaire. Le prix est à régler comptant au chalet d'accueil pour obtenir le titre d'entrée. Toute dégradation volontaire de matériel sera facturée au participant ou à la personne majeur responsable du pratiquant.

Modification ou annulation de prestation par le Parc Arbre Aventure :

Le Parc Arbre Aventure se réserve le droit de fermer le parc en cas de mauvaises conditions météo. L'annulation ou la modification d'une prestation en cours, essentiellement pour motif de terrain impraticable ou de mauvaises conditions météorologiques, ouvre droit au report (titre d'entrée Parc Arbre Aventure) de la séance à une date ultérieure ou bien à l'équivalence du montant des arrhes en billets d'entrées. Cette mesure est appliquée uniquement à la condition d'avoir pratiqué moins d'une heure et trente minutes.

Aucun remboursement financier n'est effectué. En cas de pluie ou intempérie qui ne nécessite pas la fermeture du parc, le client est seul responsable de sa décision de grimper ou non. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé, même en cas de pratique inférieure à une heure trente minutes.

Tout autre motif (exclusion, refus d'entrer au parc par le personnel, exclusion pour non respect des règles de sécurité, conduite dangereuse, etc...) ne peut donner lieu à aucun remboursement, ni en titres d'entrées, ni financier.

Conditions particulières aux groupes, entreprises, collectivités, associations :

Les Prix sont indiqués en euros, ils s'entendent TTC, sauf sur les conventions pour les Sociétés et Agences assujettis à la TVA où ils s'entendent HT.

Le montant global de la prestation est calculé selon le volume prévisionnel de participants le jour de la prestation. Un ajustement entre le Parc Arbre Aventure et le client pourra être faite de manière à facturer au plus juste le nombre de participants. Cette démarche est du ressort du client. Le nombre exact de participants sera arrêté au plus tard 72 heures avant la date de la prestation.

Le jour de la prestation, une fluctuation de 5% maximum par rapport au nombre total prévu de participants est acceptée. Toute personne, au-delà de ce taux, absente au moment de la prestation, sera facturée.

Seul le prix indiqué sur la convention est valable au moment de la prestation. La réservation est effective qu'après réception des arrhes.

Les échéances de paiement groupes sont les suivantes :

- Montant selon formule choisie, chèque non encaissé avant votre venue.
- Le solde est à verser le jour d'arrivée au parc.

Les paiements pour la billetterie sont à effectuer à la commande.

L'annulation ou la modification d'une prestation groupe par le client, quelle que soit son motif, entraîne le versement de frais variant en fonction de la date à laquelle elle intervient :

De 30 à 21 jours : retenu des 150,00 € d'arrhes.

De 20 à 11 jours : 30% du prix total HT.

De 10 à 3 jours : 50% du prix total HT.

Moins de 3 jours : 80% du prix total HT.

Non présentation : totalité du montant dû.

Droit à l'image :

Toute personne accédant au site est susceptible d'être prise en photo dans un but d'illustration de plaquette et de supports commerciaux.

L'accès au parc implique l'acceptation intégrale du présent règlement intérieur et décharge Alsace Aventure de toute poursuite relative au droit à l'image